

PUBLIE LE
- 4 FEV. 2010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2010 À 18 HEURES 30

N° 1 - 1 / 2010 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT - DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'An Deux Mille Dix, le 2 Février 2010

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 2 Février à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Sarah LAURENS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Louis BARRET, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Anne-Marie ROSÉ, Bruno LADOUCKETTE, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Patrice MANGIONE, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, Robert PAGGI, Alain LONG, Thierry MALLÉ, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Dominique BILLET, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Christelle GUILLAUMOT, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Christian MALGOUYRES, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Claude COSTES, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 46

Votants (titulaires, suppléants votants) : 39

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 FÉVRIER 2010

N° 1 - 1 / 2010 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT - DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pilote : Direction Générale des Services

Autres services concernés : Affaires Générales et Juridiques

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur

Décision du Président N°114/2010 du 23 Novembre 2009

Service : Travaux Voirie Bâtiment

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 09 053 « travaux d'aménagement de la voirie du Pontet »

Prestataire : S.A. MALET, mandataire du groupement solidaire des entreprises S.A. MALET, SAS BENEZECH et SAS SPIE SUD OUEST. Le montant initial du marché de 223 553,38 € HT est porté à 226 715,44 € HT soit une plus value de 3 162,00 € HT (+ 1,41 %)

Montant : montant initial du marché de 223 553,38 € HT est porté à 226 715,44 € HT soit une plus value de 3 162,00 € HT (+ 1,41 %).

Décision du Président N° 115/2009 du 18 Septembre 2009

Service : Traitement et Prévention des Risques

Objet : Marché « Rehausse des box canins du chenil communautaire »

Prestataire : société ANDRIEU Equipement

Montant : un montant total de 32 790,00 € HT, soit :

- Tranche ferme : 5 515 € HT
- Tranche conditionnelle n°1 : 5 515 € HT
- Tranche conditionnelle n°2 : 5 515 € HT
- Tranche conditionnelle n°3 : 5 365 € HT
- Tranche conditionnelle n°4 : 5 515 € HT
- Tranche conditionnelle n°5 : 5 365 € HT

Décision du Président N° 116/2009 du 1^{er} Décembre 2009

Service : Développement Economique

Objet : Bornage des Lots ZA Alpipôle secteur Jean Thomas et Vedel – Guy SEBAN Géomètre Expert.

Prestataire : Monsieur Guy SEBAN Géomètre Expert

Montant : de 2 480 € HT au titre de son offre de base, ainsi que pour un montant de 80 € HT pour chacun des huit lots au titre de l'option « plan de vente individuel par lot »; soit un montant global de 3 120 € HT

Décision du Président N° 117/2009 du 10 Décembre 2009

Service : Equipements culturels et sportifs

Objet : maintenance du portail automatique – Espace Nautique Atlantis.

Prestataire : société ASL Midi Pyrénées

Montant total : 240 € HT par an soit 287,04 € TTC

Décision du Président N° 118/2009 du 7 Décembre 2009

Service : Développement économique

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 09 015 « travaux de viabilisation ZAC Albipôle »

Prestataire : Sociétés SAS EUROVIA MIDI-PYRENEES, SAS BENEZECH et SAS SPIE SUD OUEST dont le mandataire est la Société SAS EUROVIA MIDI-PYRENEES

Montant : Le montant initial du marché de 872 786,60 € HT est porté à 963 372,00 € HT soit une plus value de 90 585,40 € HT (+ 10,38 %)

Décision du Président N° 119/2009 du 10 Décembre 2009

Service : Traitement et Prévention des Risques

Objet : Avenants n° 1 aux marchés n° 07 011 et 07 012 « Prestations de services et fournitures vétérinaires pour le chenil communautaire – fourrière animale »

L'avenant a pour objet de prendre acte du changement de titulaire des marchés 07 011 et 07 012 suite à la cession par Monsieur Jean-Marie ROUFFY de ses parts au profit de Monsieur Jean François TEYSSEDRE et à la création de la SCP FERLAT-TEYSSEDRE, nouveau titulaire du marché.

Décision du Président N° 120/2009 du 15 Décembre 2009

Service : Service Assainissement

Objet : réalisation d'un bilan carbone – STEP Madeleine - IDHELIO

Prestataire : société IDHELIO

Montant : 11 000 € HT

Décision du Président N° 121/2009 du 17 Décembre 2009

Service : Développement économique

Objet : Prestation de télémarketing – Télécontact (Akerys)

Prestataire : société Télécontact

Montant : 30 000 € HT.

Décision du Président N° 122/2009 du 23 Décembre 2009

Service : Traitement et Prévention des Risques

Objet : Marché n° 09 010 - Fourniture de contenants pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective - Lot n° 2 : fourniture de contenants rigides : décision rectificative

Prestataire : S.A.S. PLASTIC OMNIUM SYSTEMS URBAINS

Montant : marché à bons de commande conclu sans minimum et maximum, sur la base d'un bordereau de prix unitaires et d'un détail estimatif d'un montant de 300 554,85 € H.T. soit 359 463,60 € T.T.C. après mise au point

Décision du Président N° 123/2009 du 17 Décembre 2009

Service : bâtiments communautaires.

Objet : consultation « programmiste » - déclaration sans suite

Décision du Président N° 124/2009 du 17 Décembre 2009

Service : Habitat

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 09 001 OPAH **communautaire** « Quartiers d'Albi »

Prestataire : groupement solidaire Max FARAMAOND/ NEOTIM dont le mandataire est MAX FARAMOND-Architecte

Montant de l'avenant : moins value de 6 250 € HT. Le nouveau montant du marché s'établit à 162 250 € HT

Décision du Président N° 125/2009 du 17 Décembre 2009

Service : Habitat

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 09 002 OPAH communautaire « centres bourgs »

Prestataire : groupement solidaire Max FARAMAOND/ NEOTIM dont le mandataire est MAX FARAMOND-Architecte

Montant : Le montant initial de la tranche conditionnelle s'élevait à 164 750 € HT. Le nouveau montant est fixé à 187 500 € HT. Le montant de la tranche ferme restant inchangé, le nouveau montant du marché est de 222 700 € HT soit une augmentation de 11,38 %.

Décision du Président N° 126/2009 du 14 Janvier 2010

Service : Ressources Humaines

Objet : Marché n° 09 065, Fourniture de vêtements de travail pour les agents de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois – Lot n°1 : Vêtements image.

Prestataire : Société TSD CONFECTION sise ZA – 4 Avenue du Relai – 81 220 SAINT PAUL CAP DE JOUX.

Montant : minimum 6 000 € HT et maximum de 22 000 € HT pour la durée totale du marché (4 ans), sur la base du bordereau des prix unitaires, avec l'option n°2 « logo impression sérigraphie 6 couleurs ».

Décision du Président N° 127/2009 du 14 Janvier 2010

Service : Ressources Humaines

Objet : Marché n° 09 066, Fourniture de vêtements de travail pour les agents de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois – Lot n°2 : Vêtements de protection au froid.

Prestataire : Société SARL CREA sise 31 Rue Isaac NEWTON – 81 000 ALBI.

Montant : minimum 2 000 € HT et un montant maximum de 12 000 € HT pour la durée totale du marché (4 ans), sur la base du bordereau des prix unitaires, avec l'option n°2 « logo impression sérigraphie 6 couleurs ».

Décision du Président N° 128/2009 du 14 Janvier 2010

Service : Ressources Humaines - Equipements Culturels et Sportifs

Objet : Marché n° 09 067, Fourniture de vêtements de travail pour les agents de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois – Lot n°5 : Protection du pied pour les équipements aquatiques.

Prestataire : société EURL POKEE SPORT PUBLICITE sise 86 bis Boulevard de Courtais – 03 100 MONTLUCON.

Montant : minimum 3 000 € HT - maximum de 9 000 € HT, sur la durée totale du marché (4 ans), sur la base du bordereau des prix unitaires.

Décision du Président N° 129/2009 du 14 Janvier 2010

Service : Ressources Humaines

Objet : Marché n° 09 068, Fourniture de vêtements de travail pour les agents de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois – Lot n°6 : Vêtements de protection haute visibilité.

Prestataire : société SARL GEDIVEPRO sise ZAC se Pasquis – 127 rue Jules BOURNET – 03 100 MONTLUCON.

Montant : minimum de 10 000 € HT et maximum de 40 000 € HT pour la durée du marché, sur la base du bordereau des prix unitaires, avec l'option n°1 « logo impression sérigraphie monochrome ».

Décision du Président N° 130/2009 du 14 Janvier 2010

Service : Ressources Humaines

Objet : Marché n° 09 069, Fourniture de vêtements de travail pour les agents de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois – Lot n°7 : Chaussures et gants de protection.

Prestataire : société BERNARD PAGES sise ZI de Jarlard – BP 16 – 81 027 ALBI Cedex.

Montant : minimum de 30 000 € HT et maximum de 60 000 € HT, sur la durée du marché (4 ans), sur la base du bordereau des prix unitaires.

Décision du Président N° 131/2009 du 14 Janvier 2010

Service : Ressources Humaines

Objet : Marché n° 09 070, Fourniture de vêtements de travail pour les agents de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois – Lot n°10 : Protection à usage court.

Prestataire : société SARL CREA sise 31 Rue Isaac NEWTON – 81 000 ALBI.

Montant : minimum de 1 000 € HT et maximum de 4 000 € HT pour la durée du marché (4 ans), sur la base du bordereau des prix unitaires.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✚ **Prend acte** de l'ensemble des décisions présentées ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 Février 2010

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

